

e-DO VIH/sida

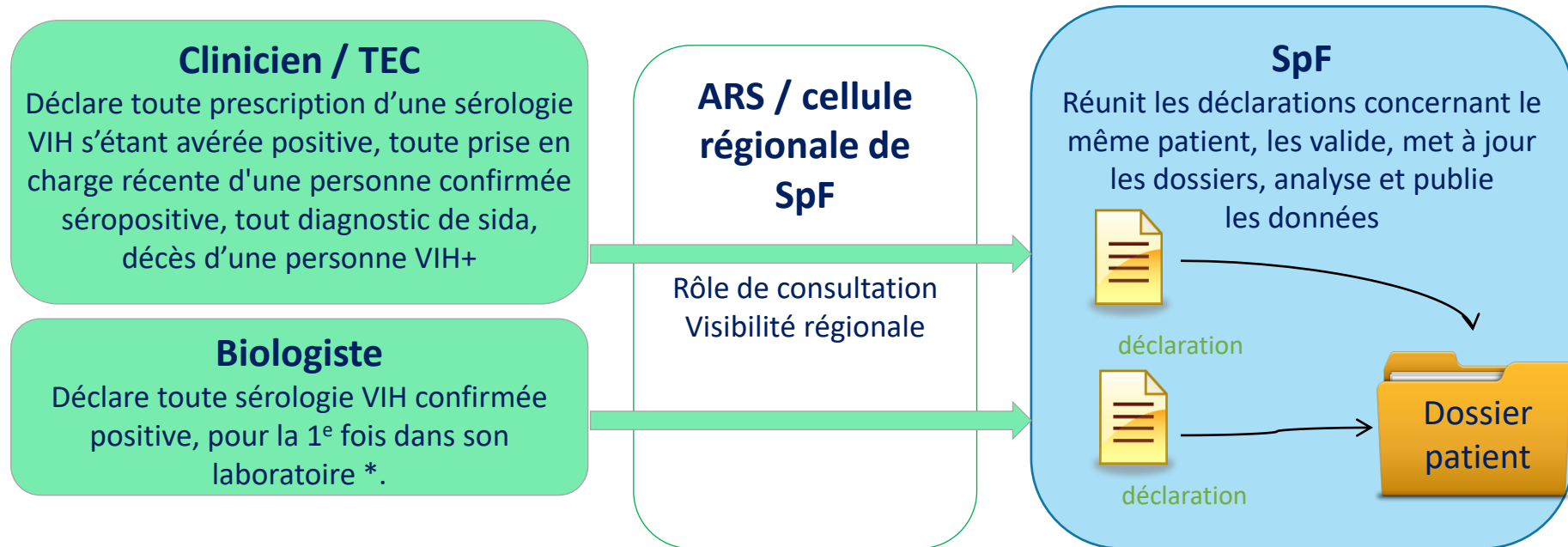
Tutoriel : faire une déclaration d'infection à VIH
(pour le biologiste / la personne autorisée par un
biologiste)

	page
Circuit de déclaration VIH	3
Critères de déclaration VIH pour le biologiste	5
Faire une déclaration VIH	7
Retrouver une déclaration VIH	19
Besoin d'aide?	22

CIRCUIT DE DÉCLARATION VIH

Circuit de télé-déclaration VIH via e-DO

La déclaration du VIH est effectuée en parallèle par le clinicien et le biologiste



Jusqu'en décembre 2025, il existait un troisième volet, optionnel et additionnel aux volets biologiste et clinicien: le volet CNR. La surveillance virologique du VIH (incluant l'envoi au CNR par le biologiste de papier buvard sur lesquels était déposés quelques gouttes de sérum sanguin) ayant pris fin depuis, ce volet n'existe plus.

* Même si la personne a été testée positive auparavant dans un autre laboratoire, et même si le 2^e prélèvement nécessaire à la validation du résultat n'a pas été obtenu.

CRITÈRES DE NOTIFICATION D'UNE INFECTION À VIH, POUR LE BIOLOGISTE

La déclaration obligatoire (DO) du VIH : critères de déclaration pour le biologiste

Confirmée positive selon la réglementation en vigueur

[Arrêté du 28 mai 2010 fixant les conditions de réalisation du diagnostic biologique de l'infection à virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2)]

Les profils incomplets de Blot, témoins d'une contamination très récente (profil de séroconversion) sont également à déclarer.

Pour la 1^{ère} fois pour son laboratoire :

si une personne est confirmée positive plusieurs fois dans un même laboratoire, le biologiste ne la déclare qu'une fois.

Par contre, il n'a pas à rechercher les antécédents de test dans un autre laboratoire, et doit déclarer tout diagnostic même si la personne avait déjà été confirmée VIH positive dans un autre laboratoire.

Le biologiste doit déclarer toute sérologie VIH confirmée positive pour la 1^{ère} fois pour son laboratoire, même si le second prélèvement nécessaire à la validation de la séropositivité n'a pas pu être obtenue.

Lorsque la sérologie est **sous-traitée** à un autre laboratoire, c'est le 1^{er} laboratoire ayant pris en charge le prélèvement, qui doit faire la DO.

Cas particulier : chez les enfants de moins de 18 mois nés de mère VIH+, une sérologie positive ne permet pas de confirmer l'infection de l'enfant et n'est donc pas à déclarer. Le critère de déclaration pour des patients de cet âge est un résultat positif (ARN, ADN) sur 2 prélèvements différents.

Cas particulier : les **sérologies réalisées dans un cadre anonyme** ne peuvent être déclarées que lorsque l'anonymat est levé

FAIRE UNE DÉCLARATION VIH

Faire une déclaration 1/11

Pour faire une nouvelle déclaration, dans le menu « Mes déclarations », cliquer sur « Effectuer une déclaration »

e-do
maladies à déclaration obligatoire

Biologiste - HU PITIE SALPETRIERE APHP
Dernière connexion le 04/04/2024 à 16h25
▶ Changer de profil/maladie ✕ Se déconnecter

Accueil | **Mes déclarations** | Mes profils | Personnes autorisées | Mes rapports

Accueil

Accès direct

- Nouvelle
- Déclarations à envoyer
- Labo Vih

Mes déclarations

- Effectuer une déclaration
- Mes déclarations à envoyer
- Mes déclarations envoyées
- Mes déclarations à compléter
- Rechercher des déclarations

Informations

26/01/2023 : Surveillance virologique du VIH Le lien pour la commande de kits CNR a été rétabli :
<https://moncoupon.santepubliquefrance.fr/>
Code de la commande à recopier : KITVIR012020
Depuis 2020, les ARS n'ont plus la charge de transmettre les kits de surveillance virologique du VIH aux biologistes.

14/04/2022 : Plus d'information et tutoriels actualisés VIH/sida et tuberculose, disponibles en cliquant sur le lien suivant : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-a-declaration-obligatoire/e-do-declaration-obligatoire-en-ligne-de-l-infection-par-le-vih-et-du-sida-et-de-la-tuberculose/> , rubrique "Besoin d'aide / Support".

L'équipe e-DO

Changer de profil/maladie

Biologiste - C H ESQUIROL ST MAURICE - (2 déclaration(s) à envoyer)
Dernière connexion le 04/04/2024 à 16h25

raccourci permettant au déclarant ayant plusieurs lieux d'exercice, et donc plusieurs profils dans e-DO, de choisir l'établissement pour lequel il réalise la déclaration

Faire une déclaration 2/11

Cet écran permet de choisir le type de déclaration à faire. Sur e-DO, les biologistes peuvent :

- déclarer un nouveau diagnostic VIH (cocher VIH/sida)
- mais aussi participer au recueil annuel de l'activité de dépistage du VIH (cocher LaboVIH)
- ou déclarer une tuberculose

[Accueil](#) | [Mes déclarations](#) | [Mes profils](#) | [Mes rapports](#)

Accueil > Mes déclarations > Choix de la déclaration à effectuer

Choix de la déclaration à effectuer

Votre déclaration concerne ☐ Labo Vih ☐ VIH / Sida ☐ tuberculose

[Annuler](#) [Continuer](#)

[En savoir plus](#)
Mentions légales | Contact | 1.4.4 du 18/08/2022

Faire une déclaration : établir le code d'anonymat 3/11

Les informations nominatives ne sont pas enregistrées dans la déclaration et servent uniquement à calculer le code anonymat.

→ Le code anonymat est le seul moyen pour SpF de savoir que plusieurs déclarations différentes concernent le même patient.

Génération du code anonymat

Cette déclaration sera associée à votre profil actuellement actif **MATHIAS BRUYAND** et au lieu d'exercice **LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE**.
Pour modifier ces informations, vous pouvez [changer de profil](#).

Le code anonymat est généré à partir des informations ci-dessous à saisir. Il permet de protéger l'identité du patient :

- Son prénom, l'initiale de son nom, ses jour et mois de naissance, ne sont jamais visibles par Santé publique France et ne sont pas conservés par l'application e-DO
- L'algorithme utilisé pour créer ce code est irréversible (à partir d'un code, il est impossible de retrouver les informations saisies)

Il permet également de détecter les déclarations concernant un même patient, à la condition que les informations saisies soient strictement identiques, afin de générer le même code d'anonymat. C'est pourquoi :

- Il est important de respecter les conventions précisées ci-dessous
- Une deuxième saisie vous sera demandée pour valider ces informations

Prénom : saisir le **premier prénom de naissance** (pour les personnes possédant plusieurs prénoms), dans son **intégralité** (en incluant les prénoms composés en entier, les tirets, les espaces et les apostrophes).

Initiale du nom : saisir la **première lettre du nom de naissance** (ex : nom de jeune fille), du **premier composant** du nom pour les noms composés, de la particule (ex : De la Tour, saisir D).

Date de naissance : saisir jour et mois de naissance sur 2 chiffres, et l'année sur 4 chiffres.

Sexe : saisir ici le sexe assigné **à la naissance**. En cas de changement de sexe, l'information sera renseignée plus loin dans la déclaration faite par le clinicien.

Prénom* ⓘ

Initiale du nom* ⓘ

Date de naissance* ⓘ

Sexe* ⓘ ☐ Homme ☐ Femme

Remplir

Cliquer

Vérifier la saisie

Passer la souris sur ces icônes pour avoir plus d'information sur la variable

Faire une déclaration : établir le code d'anonymat 4/11

Quelques remarques:

Pour rappel, les sérologies anonymes ne sont à déclarer qu'en cas de levée de l'anonymat.

Les informations nominatives doivent être saisies une seconde fois car le traitement de la déclaration par SPF repose sur l'exactitude de ces informations .

Si vous avez déjà envoyé une déclaration avec le même code anonymat, le message ci-dessous vous le rappelle.

Génération du code anonymat

Veuillez confirmer les informations saisies.

Prénom* ⓘ

Initiale du nom* ⓘ

Date de naissance* ⓘ

Sexe* ⓘ

Avertissement



Vous avez déjà une déclaration de ce type avec le même code anonymat.

S'il ne s'agit pas d'une erreur, vous pouvez fermer cette fenêtre et continuer votre déclaration.

Sinon vous pouvez consulter la fiche existante :



[Consulter la déclaration existante](#)



Cliquer ici pour continuer

Cliquer ici pour consulter la déclaration antérieure

Générer le code anonymat et commencer la déclaration

Faire une déclaration : renseigner les différentes pages du formulaire 5/11

Code d'anonymat **NPFN YHZO BSBY VEBH** Etat **En cours**

Sexe **Homme** Créée par **LOT FLORENCE**

Date de diagnostic du VIH (JJ/MM/AAAA) Date de diagnostic du sida (MM/AAAA)

Année de naissance **2000**

Caractéristiques socio-démographiques

Sérologie VIH actuelle

Sérologie VIH antérieure

Observations

Surveillance Virologique

Clinicien

Biologiste

Statut de la déclaration

Année de naissance **2000**

Sexe : **Homme**

Code d'anonymat **NPFN YHZO BSBY VEBH**

Pays de domicile **1** ☐ France ☐ Autre Pays ☐ Inconnu

[Réinitialiser](#)

La colonne de gauche permet de visualiser la progression dans le formulaire de déclaration.

① remplir

② cliquer

Continuer

Supprimer *Abandonner la déclaration, et effacer tout ce qui a été saisi.*

Reprendre plus tard *Suspendre la déclaration, en conservant ce qui a été saisi.*

Caractéristiques
socio-
démographiques



Sérologie
VIH
actuelle



Sérologie
VIH
antérieure



Observations

Surveillance
Virologique

Clinicien

Biologiste

Statut de la
déclaration

Onglets déjà renseignés (vous pouvez y accéder en cliquant dessus) :



indique que les informations saisies dans la page sont valides



indique que l'onglet contient une erreur bloquante (à corriger)



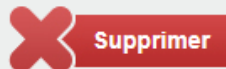
indique que l'onglet contient une erreur non bloquante (à vérifier/préciser dans l'onglet 'Observations')

Continuer

Onglet en cours

Onglets restant à remplir (vous ne pouvez y accéder qu'en progressant dans la déclaration)

Récapitulatif à la fin de la déclaration



Année de naissance 2000

Caractéristiques socio-démographiques

Sérologie VIH actuelle

Sérologie VIH antérieure

Observations

Surveillance Virologique

Clinicien

Biologiste

Statut de la déclaration

La surveillance virologique a pris fin en décembre 2025: Nous vous invitons à ignorer cet onglet.

Nous le supprimerons de l'application dès que possible.

se glisse dans le sachet en papier pré-adressé par le CNR du VIH. Le patient doit venir le déposer pour le diagnostic d'infection. Dans l'annexe du matériel, il y a un coupon de déclaration à remplir (buvard, sachet plastique et enveloppes T pré-adressées) se fait en ligne sur <https://moncoupon.santepubliquefrance.fr/>. Lors de la première commande, créez votre compte et renseignez votre adresse mail, pour pouvoir valider le compte. Puis pour chaque commande il suffira de vous identifier, d'indiquer le code du matériel (copier ici K1VIR01202) et la quantité souhaitée.

Votre participation à la surveillance virologique est volontaire. Pour y participer, vous devez déposer sur le buvard six fois 20 microlitres de sérum du premier prélèvement, faire sécher le buvard au moins une heure à température ambiante, le placer dans le sachet plastique, puis l'envoyer au CNR avec une impression de votre déclaration, dans l'enveloppe T.

Les conditions d'envoi de ce prélèvement (sérum séché sur un buvard inséré dans un sachet plastique) le rendent non dangereux, un triple emballage n'est donc pas nécessaire.

La participation des patients à cette surveillance est également volontaire. Vous n'avez pas besoin d'attendre de savoir si le patient refuse d'y participer, puisque c'est le médecin qui mentionne son refus éventuel sur le feuillet médical (moins de 1 % de refus). Dans ce cas, Santé publique France en informe le CNR, qui détruit alors le buvard et les données virologiques.

Cette page rappelle les modalités de la surveillance virologique du VIH. La participation du biologiste à cette surveillance est très importante.

Le CNR du VIH réalise sur les buvards un test d'infection récente, qui permet de repérer les diagnostics précoces et qui est utilisé pour calculer l'incidence du VIH. Le CNR effectue également un typage, et en cas de découverte d'un variant rare, en informe le biologiste.

Modifier

Faire une déclaration : indiquer le médecin prescripteur 8/11

Date de diagnostic du VIH 26/01/2023 (JJ/MM/AAAA) Date de diagnostic du sida (MM/AAAA)

Année de naissance 1901

Caractéristiques socio-démographiques

Sérologie VIH actuelle

Sérologie VIH antérieure

Observations

Surveillance Virologique

Clinicien

Biologiste

Statut de la déclaration

Département du clinicien

Clinicien ayant prescrit la sérologie VIH ou prenant en charge la personne VIH+

Téléphone clinicien

☐ Si vous ne trouvez pas le clinicien dans la liste ci-dessus, veuillez cocher cette case afin de pouvoir renseigner ses coordonnées. Cochez aussi cette case en cas de sérologie VIH remboursée sans prescription (VIH-test).

Continuer

Si le clinicien a un compte dans e-DO : son nom s'affiche quand on en saisit ici les premières lettres.

S'il ne s'affiche pas, c'est qu'il n'a pas encore de compte e-DO : cliquer sur cette case et saisir directement les nom et coordonnées du clinicien

Cliquer également ici en cas de sérologie VIH SANS prescription médicale cf page suivante.

Faire une déclaration : en cas d'absence de prescription 9/11

Date de diagnostic du VIH 26/01/2023 (JJ/MM/AAAA) Date de diagnostic du sida (MM/AAAA)

Année de naissance 1901

Caractéristiques socio-démographiques ✓

Sérologie VIH actuelle ✓

Sérologie VIH antérieure ✓

Observations ✓

Surveillance Virologique ✓

Clinicien

Biologiste

Statut de la déclaration

Département du clinicien

Clinicien ayant prescrit la sérologie VIH ou prenant en charge la personne VIH+

Téléphone clinicien

☒ Si vous ne trouvez pas le clinicien dans la liste ci-dessus, veuillez cocher cette case afin de pouvoir renseigner ses coordonnées. Cochez aussi cette case en cas de sérologie VIH remboursée sans prescription (VIH-test).

Nom du clinicien

Prénom du clinicien

Courriel du clinicien

Cadre d'exercice du clinicien ☐ Hôpital ☐ Ville Réinitialiser

Département du lieu d'exercice

Lieu d'exercice du clinicien (ou « VIH test » en cas de sérologie VIH remboursée sans prescription)

SANS PRESCRIPTION

☐ SANS PRESCRIPTION ALSO OU MON TEST IST OU VIHTEST 99999 INCONNU

☐ SANS PRESCRIPTION FACTURE AU PATIENT 99999 INCONNU

Continuer

En cas de sérologie sans prescription médicale, taper « SANS PRESCRIPTION » et choisir une des 2 options:

- dans le cadre du dispositif VIHTEST ou Mon Test IST : « ALSO OU MON TEST IST OU VIHTEST »
- En dehors de ce dispositif : « FACTURE AU PATIENT »

Faire une déclaration : contrôle avant envoi de la déclaration 10/11

Année de naissance 1928

Caractéristiques socio-démographiques 

Sérologie VIH actuelle 

Sérologie VIH antérieure 

Observations 

Surveillance Virologique 

Clinicien 

Biologiste 

Statut de la déclaration

Synthese des erreurs et incohérences

 Les erreurs suivantes ont été détectées
Département de domicile au moment du diagnostic VIH: Le département de domicile doit être renseigné.

 Les erreurs suivantes ont été détectées
Date de la dernière sérologie négative (y compris tests rapides et auto-tests): Veuillez renseigner la date de la dernière sérologie négative si vous la connaissez.

Pour corriger les erreurs, se placer sur la page concernée et cliquer sur « Modifier »

Historique

La dernière page récapitule les éventuelles erreurs et valeurs manquantes.

Le bouton d'envoi reste grisé si il y a des erreurs bloquantes en rouge ou des onglets incomplets en gris.

 Supprimer

 Visualiser la fiche (PDF)

 Envoyer la declaration

Faire une déclaration : envoyer la déclaration 11/11

Caractéristiques socio-démographiques



Sérologie VIH actuelle



Sérologie VIH antérieure



Observations



Surveillance Virologique



Clinicien



Biologiste



Statut de la déclaration

Synthese des erreurs et incohérences



Après envoi de la déclaration, pensez bien à visualiser la fiche pour l'imprimer et la joindre au buvard que vous transmettez au CNR

Historique

- Création le 29/08/2019 par FLORENCE LOT

Une fois la déclaration complétée, ne pas oublier de l'envoyer en cliquant ici !

C'est seulement après cette opération que la déclaration devient visible pour l'ARS et pour SpF.

Générer un PDF de la déclaration remplie pour impression ou enregistrement



Supprimer



Visualiser la fiche



Envoyer la declaration

Après envoi, un bouton « Modifier » apparaît : il permet de modifier ultérieurement la déclaration si le biologiste le souhaite.

RETROUVER UNE DÉCLARATION VIH

Retrouver une déclaration 1/2

The screenshot shows the e-do portal interface. On the left is the logo 'e do' with the text 'maladies à déclaration obligatoire' below it. On the right, the user's profile is displayed: 'FLORENCE LOT', 'Biologiste - LES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE', and 'Dernière connexion le 11/07/2019 à 13h09'. Below the profile are links for 'Changer de profil/maladie' and 'Se déconnecter'. A horizontal menu bar contains five items: 'Accueil', 'Mes déclarations', 'Mes profils', 'Personnes autorisées', and 'Mes rapports'. The 'Mes déclarations' menu is expanded, showing a list of options: 'Effectuer une déclaration', 'Mes déclarations à envoyer' (highlighted with a red arrow), 'Mes déclarations envoyées', 'Mes déclarations à compléter', and 'Rechercher des déclarations'. Below this menu, there is a section titled 'Informations' with the text 'e-DO FORMATION' and the date '28/08/2018'.

Le biologiste retrouve ici ses déclarations pendant 12 mois :

- **Déclarations à envoyer** : elles ne sont pas encore visibles pour ARS/SpF, il faut les finaliser et les envoyer
- **Déclarations envoyées** : pour consultation ou correctif éventuel
- **Déclarations à compléter** : SpF a demandé un complément d'information, en attente de réponse

Attention ces déclarations sont susceptibles d'être effacées de votre espace déclarant au bout de 12 mois. Si vous souhaitez en conserver une copie au-delà de 12 mois, vous devez imprimer ou enregistrer le PDF.

Retrouver une déclaration 2/2

[Accueil](#) [Mes déclarations](#) [Mes profils](#) [Personnes autorisées](#) [Mes rapports](#)

[Accueil](#) > [Mes déclarations](#) > Liste des déclarations à envoyer

Liste des déclarations à envoyer

Domaine

Un élément trouvé.

Code d'anonymat	Date de diagnostic du VIH	Date de diagnostic du sida	Sexe	Année de naissance	Type de declaration	Créée par	Etat Declarant	Date de l'etat	Filtre VIH SIDA	Filtre ENFANT ADULTE VIH	Filtre ENFANT ADULTE SIDA
NPFN YHZO BSBY VEBH			Homme	2000	Spontanée	PICHON PIERRE (autorisé par LOT FLORENCE)	En cours	15/07/2019			

Un élément trouvé.

Export: CSV

Dans cette colonne, les déclarations non envoyées apparaissent comme « En cours ». Après envoi elles apparaissent comme « Envoyée ».

Pour finaliser une déclaration à envoyer, cliquer sur le code d'anonymat pour accéder aux pages de la déclaration, et procéder comme indiqué dans la partie : « Faire une déclaration ».

Pour modifier une déclaration déjà envoyée, cliquer sur le code d'anonymat, puis sur le bouton « Modifier », ajouter les informations souhaitées puis envoyer cette nouvelle version.

BESOIN D'AIDE?

Questions sur la CPS et autres cartes de la famille CPx :

➔ <https://esante.gouv.fr/produits-services/cartes-de-professionnels-de-sante>

Questions liées à la DO VIH/SIDA:

➔ E-DO info service



➔ Santé publique France :

- ☐ Cellule régionale :
- ☐ National : dmi-vih@santepubliquefrance.fr